Zeitschrift: Le Messager Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen

Band: 24 (1939)

Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LAUSANNE, MAI 1939 No 5 24me ANNEE

Le Messager Raiffeisen

Organe officiel romand de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen)

Paraissant chaque mois. — Abonnements obligatoires pour les Caisses (10 ex. par centaines de sociétaires) Fr. 1.50; abonnements collectifs en sus Fr. 1.30. Abonnements privés Fr. 2.50.

Impression et Expédition : IMPR. A. BOVARD-GIDDEY, LAUSANNE

Rédaction et Administration (adresses, etc.) : BUREAU DE L'UNION, SAINT-GALL

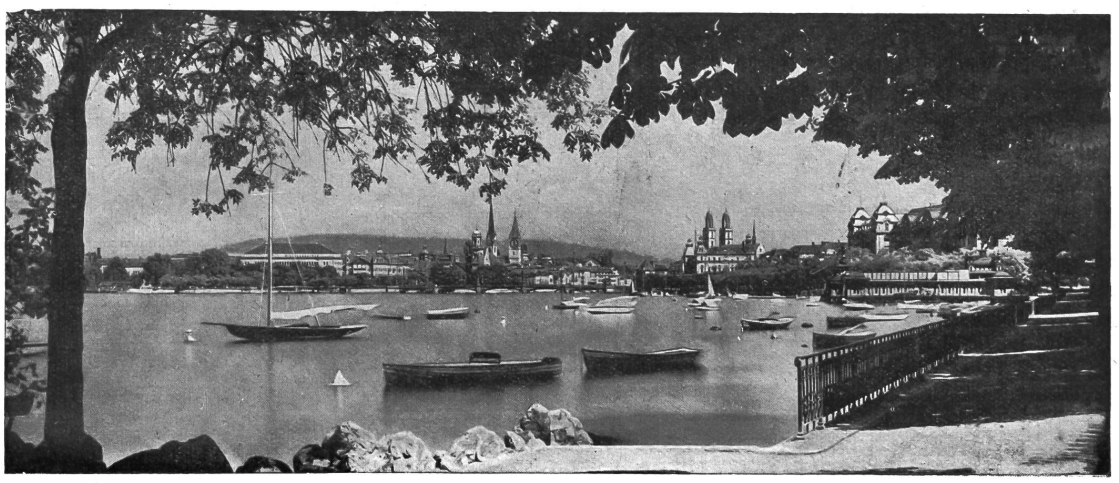

ZURICH. Vue générale

Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel
(Système Raiffeisen)

36me Assemblée générale ordinaire

lundi 15 mai 1939, à 9. 30 heures
au Palais des congrès (Tonhalle) à Zurich

ORDRE DU JOUR

1. Allocution d'ouverture du président de l'Union.
2. Election du Bureau de l'Assemblée.
3. Présentation des comptes et bilan de 1938, et rapports
   a) sur l'activité de la Caisse centrale.
   b) sur l'activité de l'Union et de l'Office de revision.
4. Rapport du Conseil de Surveillance.
5. Résolution concernant l'approbation des comptes et du bilan et la répartition du bénéfice.
6. Discussion générale.

St-Gall, le 14 avril 1939. Le Comité de direction.

Les Caisses qui enverront des délégués sont instamment priées d'adresser à l'Union le **bulletin d'inscription** (remis à chaque président) **pour le lundi 8 mai 1939 au plus tard.**

Les cartes et insignes de congressistes seront adressés aux Caisses sur la base de cette inscription.

Avant l'Assemblée générale de 1939

En 1939, année de l'Exposition nationale suisse, les organisations raiffeisenistes suisses ne pouvaient tenir leur congrès qu'à Zurich. Elles se devaient en effet de prendre directement part à cette exposition des forces vives du pays, de la solidarité nationale et de l'esprit suisse.

Du reste, après la belle réunion de Neuchâtel de l'an dernier, dont le souvenir est encore vivant partout, c'était de nouveau au tour de la Suisse orientale à recevoir les délégués.

On sait que c'est à Zurich qu'avait eu lieu le 25 septembre 1902 l'assemblée constituante de l'Union. Tout au début, l'Union y tint également fréquemment ses assises. Mais, depuis 1916, plus aucun congrès n'y avait plus eu lieu.

Le canton de Zurich posséde également un noyau de 6 Caisses Raiffeisen fort actives et prospères. La plus ancienne est celle de Sitzberg, qui a été fondée en 1909. Ces Caisses font partie de la Fédération qui groupe les sections de Thurgovie, Zurich et Schaffhouse. A fin 1938, la somme du bilan des Caisses zurichoises était de 3 millions environ avec un chiffre de roulement, pour l'an dernier, de 5,3 millions de francs. Les raiffeisenistes zurichois montrent beaucoup d'enthousiasme pour la cause et ils s'appliquent avec succès à vulgariser les principes de Raiffeisen. Leur action est d'autant plus courageuse et méritoire qu'ils se heurtent souvent à divers obstacles et à de vives oppositions. La venue de nombreux délégués à Zurich les 14 et 15 mai prochain apportera donc à nos amis zurichois un précieux réconfort et un encouragement à persévérer à l'avenir encore dans leurs efforts.

L'ordre du jour de la prochaine assemblée comporte, comme d'ordinaire, tout d'abord l'allocution inaugurale du président de l'Union. Puis suivra la présentation des rapports habituels sur l'activité de la Caisse centrale, sur l'activité de l'Office de revision, ainsi qu'un aperçu de la situation générale de l'Union. Les délégués auront ensuite à se prononcer sur l'adoption des comptes et sur la répartition du bénéfice. Les résultats du dernier exercice sont encore favorables à tous égards et dignes de procurer une légitime satisfaction à tous les adhérents et amis de notre cause. Le bilan de la Caisse centrale a augmenté de 64,3 à 79,3 millions de francs. Le mouvement d'affaires est également en hausse de 113 millions et se chiffre par 758,3 millions de francs. Un bénéfice de fr. 228.412,74 a été réalisé que les autorités de l'Union proposent d'utiliser pour le paiement de l'intérêt maximum statutaire de 5 % aux parts sociales et le versement de fr. 80.000 aux réserves qui atteindront ainsi fr. 1.130.000. Le développement de l'ensemble des Caisses suisses est également l'un des plus importants qui aient été enregistrés jusqu'ici dans les annales du mouvement. A l'augmentation importante des dépôts confiés correspond également un renforcement des réserves. Les organisations raiffeisenistes suisses disposent ainsi de moyens moraux et financiers toujours plus considérables et le dynamisme de ce mouvement populaire va toujours en croissant. Enfin, pour terminer, l'ordre du jour prévoit la discussion générale qui permettra aux délégués d'énoncer éventuellement des vœux et des suggestions..

Cette assemblée sera, comme de coutume, encadrée de diverses manifestations qui joindront l'agréable à l'utile.

Les congressistes auront naturellement tout d'abord l'occasion de visiter la belle métropole de Zurich, qui offre de nombreuses curiosités. Mais la grosse attraction sera certainement l'Exposition nationale suisse. Signalons spécialement ici que le village suisse de l'Exposition contient une Caisse Raiffeisen, située dans la maison communale. Les raiffeisenistes ne manqueront donc pas de visiter ce pavillon. Les délégués qui s'annonceront avant le 8 mai recevront de l'Union des cartes spéciales donnant droit à l'entrée libre à l'Exposition pendant les journées des 14 et 15 mai. Cette carte donnera également libre accès au musée des beaux-arts (Kunsthaus).

Le congrès débutera officiellement le dimanche à 15 heures par une séance des Conseils de l'Union. A 8 heures du soir, aura lieu la traditionnelle soirée de réception au Palais des congrès qui réunira les congressistes et leur offrira l'occasion de fraterniser. Cette soirée sera agrémentée de nombreuses productions artistiques et musicales de sociétés de la ville.

Le lendemain, lundi, à 9 h. 30, aura lieu, au palais des Congrès, la 36me assemblée générale de l'Union suisse. Immédiatement après, vers midi, les congressistes dîneront en commun au même Palais des congrès.

Nous donnons ainsi rendez-vous aux raiffeisenistes romands à Zurich les 14 et 15 mai, et souhaitons que la prochaine landsgemeinde des raiffeisenistes suisses fasse du travail fécond et laisse à tous un bon et agréable souvenir.

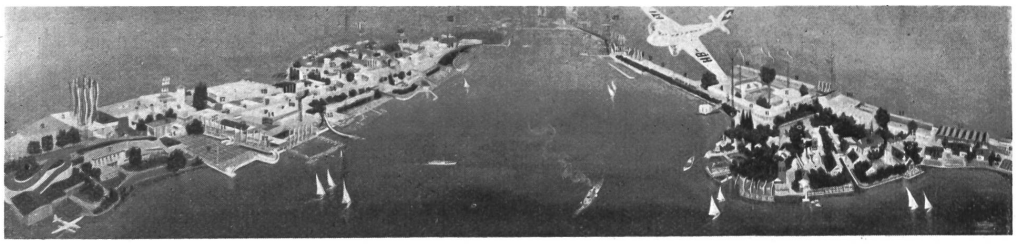

Exposition Nationale. Zurich 1939

Zurich et l'Exposition Nationale

Avec ses 320.000 habitants, Zurich est la plus grande ville de Suisse. Elle est un vivant témoin d'histoire helvétique, de culture suisse en même temps qu'un centre commercial très actif.

Il y a plus de 2000 ans que des populations préhistoriques élevèrent des cités lacustres dans les baies poissonneuses du lac de Zurich. Plus tard, les Romains établirent à l'endroit où la Limmat sort du lac, un barrage avec perception d'un péage, et construisirent un castel sur la rive gauche. Les Allémanes venaient, entre leurs guerres, se reposer sur les rives de ce paisible lac, et au début du moyen-âge, des âmes pieuses, fatiguées de la lutte, vinrent s'y construire des retraites, qui devaient donner naissance à des couvents. Après la fondation de la Confédération helvétique en 1291, Zurich ne tarda pas à rompre les liens qui l'unissaient aux princes de l'Empire et aux Habsbourg,

et devint, par la suite, le chef-lieu libre et considéré de la jeune Confédération. Zurich a été, de tout temps, la cité la plus urbaine de la Suisse. Cela tient surtout à sa situation géographique, à l'amour-propre de ses contemporains, qui n'excluait pas, de la part de sa bourgeoisie, le contact avec le monde extérieur. C'est de cet ancien fond de culture et d'urbanisme, si fertile, que sont sortis des hommes illustres, naturalistes, pédagogues, écrivains, juristes et magistrats. Tout ce que ces grands hommes, et bien d'autres illustres zurichois ont laissé en valeurs morales et spirituelles, est toujours hautement cultivé. Les nombreux et excellents établissements d'instruction et d'éducation, les Hautes Ecoles de Zurich, en sont l'évidente manifestation.

Zurich doit sa prospérité à l'essor extraordinaire que son industrie, son commerce, ses banques, ses compagnies d'assurance ont pris depuis 50 ans. Elle est devenue la métropole économique de la Suisse et un des principaux centres financiers du continent. Les deux principales industries zurichoises sont le textile et la métallurgie. Plus encore que de leurs industries et de leur commerce, les zurichois sont fiers de leurs banques et de leurs compagnies d'assurances. Siège de la Banque Nationale Suisse et de nombreuses grandes banques, Zurich est de beaucoup la première place de banque du pays.

Mais Zurich n'est pas seulement une ville de brasseurs d'affaires. Elle est encore une ville savante. Elle possède de nombreuses et réputées écoles, une université et l'école polytechnique fédérale.

On nomme volontiers Zurich l'Athènes de la Limmat. Elle doit ce surnom à la beauté de ses monuments, à la richesse de ses galeries de tableaux, et surtout aussi au goût dont l'élite de ses dirigeants a toujours fait preuve pour les choses de l'esprit.

* * *

Parmi les curiosités de la ville il convient de citer l'avenue de la gare, principale artère de la métropole, bordée de beaux édifices avec de magnifiques magasins dont les vitrines sont de véritables expositions. Les quais du lac entourent d'une longue promenade toute la rade de Zurich. Il y a aussi de nombreux et beaux parcs. La vieille ville contient de nombreux et intéressants monuments du passé, la Cathédrale, avec la statue de son fondateur Charlemagne, l'ancien Hôtel de ville, d'une architecture remarquable, les Hôtels des Corporations, avec leurs curieuses arcades, le Fraumünster, fondé en 863 par Louis le Germanique, et, en descendant la Limmat, la vénérable église St-Pierre, un peu surélevée et le Bastion des Tilleuls (Lindenhof) où s'élevait autrefois le Castel romain Turicum. L'école polytechnique et l'Université, deux édifices imposants dressent leurs belles architectures sur un premier palier du Zurichberg. Le musée national suisse, édifice monumental, dans un parc, près de la gare, contient la plus grande et la plus importante collection d'antiquités et d'arts anciens de la Suisse. Le musée des beaux arts contient une collection de peintures, de dessins et travaux d'orfévrerie. Le jardin zoologique, dans une magnifique situation sur le Zurichberg, possède une belle collection d'animaux vivants et aquarium. On peut recommander aussi une excursion au Dolder, splendide belvédère du Zurichberg, et à l'Utliberg qu'on peut appeler l'observatoire de la ville.

Au cours des derniers mois, Zurich a fait pour ainsi dire peau neuve. On a élargi des rues et des quais, transformé et agrandi des places, démoli et reconstruit. Le nouveau Palais des Congrès, où nous siègerons, est surgi des décombres de l'ancienne Tonhalle.

* * *

A partir du 6 mai, et jusqu'au 29 octobre, la grosse attraction de Zurich sera naturellement **l'Exposition nationale suisse**. Nous renvoyons ici spécialement au guide qui sera adressé encore en temps utile aux congressistes. Cette exposition sera une manifestation grandiose de l'activité économique, politique, sociale et spirituelle du pays. L'Exposition, qui s'étend sur les deux rives du lac sera, par sa forme de réalisation, l'expression de la pensée suisse. Il ne nous est pas possible de signaler ici tous les différents pavillons, naturellement tous plus intéressants les uns que les autres. Nous ferons seulement une exception pour le **village suisse,** sur la rive droite de l'exposition, qui sera le vrai domaine du paysan et où sera présentée l'importance économique de l'agriculture. Sur la place du village, ouvrant sur le lac, se trouve la « maison communale » avec le bureau de poste et... la Caisse Raiffeisen. Comme on ne conçoit bientôt plus, dans notre pays, de commune rurale sans sa Caisse Raiffeisen, il était logique et tout naturel que le village suisse de l'Exposition possédât aussi une semblable institution. C'est pourquoi on pourra voir, dans la maison communale, une installation modèle d'une de ces organisations locales d'épargne et de crédit, avec de nombreux graphiques montrant le développement et la situation actuelle de ce mouvement de crédit agricole coopératif. Tous les visiteurs de l'Exposition nationale ne manqueront en conséquence pas de passer au village suisse, d'entrer dans la maison communale, pour visiter le pavillon où se trouve la Caisse Raiffeisen et l'exposition de l'activité de ces organisations d'épargne et de crédit et du plan qu'elles occupent dans l'économie du pays.

Note de la rédaction :

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer pour la seconde fois la publication de quelques rapports de Caisses. Nous nous en excusons auprès de nos correspondants.

Rédaction :
HENRI SEREX, secrétaire-adjoint de l'Union suisse des Caisses de Crédit Mutuel.
Imprimerie A. Bovard-Giddey, Lausanne.

Le village suisse de l'Exposition
(A l'extrême gauche le Bâtiment communal avec la Poste et la Caisse Raiffeisen)

Fédération vaudoise des Caisses Raiffeisen

—o—

Le 22 avril, par une radieuse journée de printemps, alors que la nature pleine de fleurs et de promesses donnait au monde une magnifique leçon d'optimisme et de confiance, les délégués des Caisses vaudoises tenaient leur traditionnelle réunion annuelle au Restaurant du Théâtre à Lausanne. 46 Caisses étaient représentées par une centaine de délégués.

A 14 h. **M. Golay,** président, ouvre la séance en souhaitant une cordiale bienvenue à la nombreuse assistance. Il salue en particulier M. le Conseiller d'Etat Vodoz, que les raiffeisenistes voient pour la première fois parmi eux, M. Blanc, secrétaire agricole, M. H. Rochat, pasteur, fondateur de la première caisse vaudoise et honoraire de la Fédération, et M. Serex, secrétaire-adjoint de l'Union suisse, remplaçant M. Heuberger, secrétaire général, empêché.

M. **H. Tenthorey** (Le Sépey) donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et présente les comptes du ménage intérieur de la Fédération. Après rapport de **M. Curchod** (Ollon) ces comptes sont adoptés et il est décidé de percevoir la cotisation en 1939 sur les mêmes chiffres de base que précédemment. Les Caisses de Mézières et Chesalles vérifieront les comptes l'an prochain.

M. Golay présente ensuite le rapport présidentiel qui est toujours le plat de résistance de la journée. Ce magistral travail, dont la lecture absorbe près d'une heure, est un véritable chef-d'œuvre de philosophie et de méditation chrétienne et raiffeiseniste, un aperçu subtil de toute la vie des Caisses vaudoises et une source de précieux conseils pour la bonne administration des Caisses locales.

Après avoir brossé un expressif tableau du désarroi politique, économique et moral actuel, montré le monde en proie à cette préoccupation que Georges Duhamel a appelé la guerre blanche et qui consiste à prévenir ou préparer la guerre rouge et sanglante contre laquelle le monde devrait pourtant s'insurger, le rapporteur souligne la nécessité du retour à un idéal de fraternité chrétienne entre les peuples et les individus, et à une vie plus conforme aux préceptes de l'évangile.

Le président Golay proclame ensuite les résultats du dernier exercice. Ils sont des plus réjouissants. *Les Caisses vaudoises sont actuellement au nombre de 50, avec 3900 sociétaires. Le mouvement général d'affaires a été supérieur à 50 millions. La somme globale des bilans se monte à 24,2 millions, en augmentation de 1,8 million sur l'année précédente.* La progression qui était de 2 ½ % seulement en 1937 s'élève à 8,47 % en 1938 et surpasse ainsi la moyenne des Caisses suisses. Les dépôts d'épargne s'élèvent à 14,8 millions (augmentation de Fr. 979.000) et le nombre des carnets est de 11157. Le bénéfice réalisé a été de Fr. 53.800 et les réserves dépassent ainsi pour la première fois le million de francs.

Le rapporteur exprime de chaleureux remerciements à tous les artisans dévoués de l'œuvre raiffeiseniste dans le canton. Il est heureux de constater que de grands progrès sont réalisés dans l'administration des affaires et cela par une plus fidèle observance des prescriptions des statuts et règlements. « Attachons-nous fermement aux principes de Raiffeisen — conclut M. Golay — et nos petites coopératives locales demeureront fondées sur le roc, s'épanouiront et rendront toujours plus de services à nos populations campagnardes et montagnardes. »

De vifs applaudissements accueillent ce brillant rapport. M. le curé **Bullet** (Château-d'Oex) se fait l'interprête de l'assemblée pour adresser au distingué président M. Golay et à tout le comité fédératif un hommage d'estime et la gratitude.

La parole est ensuite donnée à M. **H. Serex,** secrétaire-adjoint de l'Union suisse, qui donne un bref aperçu des résultats obtenus et des progrès réalisés l'an dernier par l'ensemble des Caisses Raiffeisen suisses ainsi que de l'activité déployée par les différents services de la Centrale.

M. Serex apporte tout d'abord le salut de la Direction de l'Union et félicite chaleureusement les Caisses vaudoises des progrès réalisés. Le canton de Vaud occupe cette année une place d'honneur au palmarès suisse !

Le mouvement raiffeiseniste suisse a enregistré aussi d'importants succès l'an dernier. 18 nouvelles Caisses se sont fondées. L'Union compte actuellement 660 Caisses affiliées. Les dépôts confiés ont augmenté de 30 millions, chiffre record, et atteignent 420 millions de fr. Les diverses institutions de l'Union, propriété exclusive des Caisses affiliées, se sont également développées et perfectionnées au cours de l'année et sont toujours mieux à même de servir les intérêts des Caisses et de leurs membres. La *Caisse centrale* a vu son bilan augmenter de 64 à 79 millions. Les avantages de tous ordres que procure la Centrale aux Caisses affiliées ont été considérables l'an dernier : taux avantageux, subvention pour la réduction des frais de revision, privilèges spéciaux, etc. On peut évaluer ces avantages matériels à près de 700.000 fr. pour l'ensemble des Caisses. L'*Office de revision* a revisé toutes les Caisses affiliées. D'une manière générale le résultat des revisions a été satisfaisant. On peut constater que les Caisses gagnent de plus en plus la confiance des milieux agricoles et l'estime des autorités. On saura toujours justifier cette confiance. Le *Secrétariat* de l'Union est de plus en plus consulté lors de la promulgation des lois et arrêtés et peut exercer ainsi une utile influence sur la législation et défendre les intérêts des Caisses en même temps que ceux de l'ensemble de l'agriculture et du pays tout entier.

Les organisations raiffeisenistes suisses affirment partout leurs positions. Leur capacité d'action bienfaisante ne se mesure également pas uniquement à l'importance des moyens financiers dont elles disposent mais aussi et surtout à la somme de leurs valeurs et de leurs influences morales. C'est pourquoi il faut que s'affirme toujours chez chaque adhérent la volonté de rester fidèle au bel idéal de Raiffeisen.

M. Golay président fait ensuite l'appel de 20 vétérans qui sont depuis 25 ans en fonctions comme caissiers ou membres des comités locaux. Au nom de la Fédération, il les félicite personnellement et les remercie de leur dévouement à la belle cause raiffeiseniste et leur remet à chacun un portefeuille souvenir. Ces vétérans sont :

MM. Morel-Roy, Edouard,
Morel-Baudat, Adrien,
Freymond-Morel, Charles,
Prévost, Eugène,
(tous quatre à Montricher).
Vauthey, Ulysse,
Pasche, Félix,
Tenthorey, Eugène,
Vauthey, Adolphe, (Seigneux).
Roux, Emile,
Rossat, Gustave, (Villarzel).
Pâquier, Ulysse, (Penthaz).
Oppeliguer, Henri.
Viallon, Louis, (Ballens).
Grussel, Ernest,
Coeytaux, Alfred,
Freymond, Const., (Bettens).
Volet, Gustave,
Volet, Jules,
Brunet, Paul,
Brunet, Edouard, (Corsier-Corseaux).

La parole est ensuite donnée à **M. Vodoz,** conseiller d'Etat.

Après avoir adressé aux délégués le salut du Conseil d'Etat et exprimé tout le plaisir qu'il avait éprouvé au contact des raiffeisenistes, le distingué magistrat relève toute l'importance d'un bon et sain crédit agricole. Les Caisses Raiffeisen joueront un rôle certainement utile lors de la réorganisation de ce crédit qui est envisagée. M. Vodoz rend hommage aux principes qui sont à la base des Caisses Raiffeisen : solidarité, entr'aide, désintéressement, esprit civique. La Caisse Raiffeisen est la démocratie en matière financière. Cette forme de la banque est admirable mais elle implique des devoirs et des responsabilités que les raiffeisenistes savent assumer. En mettant en valeur la personnalité, l'individu, la Caisse Raiffeisen oppose une salutaire digue à l'étatisme par trop envahissant. Elle est utile non seulement parce qu'elle distribue un crédit rationnel et à bon compte, mais encore parce qu'elle est une école d'énergie et de dévouement. Aussi M. Vodoz félicite-t-il les Caisses non seulement des résultats réalisés l'an dernier, mais surtout aussi des exemples qu'elles donnent et des services qu'elles rendent dans les villages. En terminant, M. Vodoz invite l'assis-

tance à toujours envisager avec calme les événements qui se précipitent actuellement et à ne pas se départir d'un sain optimisme. Le travail des champs enseigne du reste à croire et à espérer toujours en la force de la terre et du pays.

Le représentant du gouvernement est vivement ovationné par l'assistance et remercié par le président.

C'est ensuite au tour de **M. Blanc,** secrétaire général de la Chambre vaudoise d'agriculture, à prendre la parole :

L'orateur entretient tout d'abord ses auditeurs de quelques problèmes actuels de l'agriculture vaudoise. Il se félicite de voir les Caisses se développer. Il y a aujourd'hui abondance de capitaux, mais peut-être demain y aura-t-il de nouveau pénurie de fonds. C'est dire que les comités doivent être toujours prévoyants dans l'administration, en se préparant à toute éventualité, de sorte à ce que la Caisse ne faillisse jamais à sa mission. M. Blanc rend particulièrement hommage au *rôle éducateur* de la Caisse Raiffeisen. Celle-ci est utile parce qu'elle donne des conseils non seulement aux débiteurs mais à tous les paysans, parce qu'elle leur apprend à calculer, parce qu'elle est pour tous une école de discipline, d'ordre et de ponctualité. Nombreuses sont les coopératives agricoles qui pourraient prendre exemple sur les Caisses Raiffeisen. M. Blanc considère les Caisses Raiffeisen affiliées à l'Union nationale comme un des plus beaux fleurons de nos coopératives rurales et comme secrétaire agricole il est fier de pouvoir compter de semblables institutions dans le canton de Vaud.

M. Blanc est vivement applaudi et remercié par le président.

La discussion est encore utilisée pour quelques communications concernant le congrès de l'Union à Zurich et par M. Brochon (Thierrens) qui aimerait que la Fédération fît donner une fois une conférence sur les problèmes juridiques courants, poursuites, etc. Cette suggestion sera étudiée par le comité.

Ainsi prit fin peu après 5 heures cette belle et réconfortante réunion.

Fédération des Caisses Raiffeisen neuchâteloises

—⊙—

Fondée au printemps dernier, sur l'initiative de M. Urfer, vétérinaire à Fontainemelon, et avec la collaboration de l'Union et de M. Golay, président des Caisses vaudoises, cette Fédération qui groupe les 15 jeunes Caisses Raiffeisen neuchâteloises a tenu le 22 courant, aux Geneveys, sa première assemblée ordinaire de délégués.

Une phalange de nombreux et enthousiastes Raiffeisenistes avaient répondu à l'appel du Comité. Après la lecture du procès-verbal excellemment tenu par le secrétaire, M. M. Perrenoud et la présentation des comptes, **M. Pierre Urfer,** président, a enthousiasmé son auditoire par un magistral rapport.

Après avoir exposé l'activité déployée l'an dernier par le comité et salué la fondation des nouvelles Caisses de Boveresse et de La Brévine, M. Urfer a énoncé quelques profondes réflexions et fait une véritable profession de foi raiffeiseniste :

Notre vœu le plus cher — a exposé M. Urfer — est que, dans toutes les communes neuchâteloises où l'on a fondé une Caisse pénètre également ; que cet esprit de solidarité et de paix chasse l'égoïsme, la jalousie, la médisance en nous guidant et nous apprenant à venir en aide à notre prochain sans attendre qu'il nous sollicite et surtout, sans espérer de récompense. Seul compte vraiment le dévouement spontané et désintéressé. Cet esprit d'entr'aide fraternelle doit animer les membres de nos Caisses Raiffeisen, ce sera alors comme un souffle de renouveau qui se répandra parmi nous et influencera nos actions. Commençons par nous modifier nous-mêmes... si nous désirons sincèrement changer quelque chose à la mentalité de nos villages.

Il n'y a pas que le bilan qui compte dans une Caisse Raiffeisen, n'importe quel institut de crédit peut présenter un beau bilan. Il y a quelque chose de plus, c'est le bilan moral. Autrement dit, l'influence qu'exerce une Caisse Raiffeisen sur la vie de la localité. Pour nous, ce bilan a autant de valeur que l'autre. Car, si une Caisse Raiffeisen se contente d'être une simple banque, elle trahit l'idéal qu'elle doit présenter. Elle a été créée dans un autre but que celui de brasser de l'argent et distribuer des bénéfices. Son rôle social et moral doit être une question vitale que nous ne perdrons pas de vue au profit du seul rôle financier.

La Caisse Raiffeisen est une coopérative. Pour coopérer sainement, avec succès, il faut s'entendre. Pour arriver à s'entendre et à se comprendre, il faut éteindre en nous les sentiments de jalousie et de discorde qui empoisonnent nos vies. Pourquoi le succès du voisin ne nous réjouirait-il pas ? Ce n'est qu'à ces conditions que la paix quotidienne peut exister ; pour que le bilan moral de nos Caisses boucle par de l'actif, il faut tout d'abord que le bilan moral de chacun soit positif. C'est aux membres des comités dont le dévouement est si précieux et désintéressé à montrer la direction à suivre, Si les discussions s'inspirent de l'esprit de Raiffeisen, elles n'engendreront plus les disputes qui ne sont que trop nombreuses dans nos villages. N'oublions pas que nous sommes responsables les uns des autres dans cette œuvre d'entr'aide commune dont nous avons joyeusement salué l'avènement chez nous.

Il faudrait que se réveillent les énergies individuelles ; énergies souvent émoussées n'attendant plus que de l'extérieur une aide qui ne peut être qu'artificielle (subventions, prêts sans intérêts, etc.). La situation actuelle est précaire. Préparons-nous et préparons les membres de nos Caisses à affronter avec sérénité un avenir peut-être orageux,

Ce sont ces sentiments qui animent les membres de votre comité. Nous aimons à croire que vous les partagerez et nous vous souhaitons bon courage et persévérance pour l'année déjà commencée.

M. Urfer est vivement applaudi.

Les affaires de malversations qui se multiplient actuellement dans le pays, et dont on vient de constater des cas jusque dans notre mouvement, font ensuite l'objet d'une discussion nourrie, au cours de laquelle plusieurs délégués émirent d'intéressantes réflexions. Découvertes par l'Office de revision, ces défaillances de fonctionnaires ne sauraient être assez déplorées. Elles soulignent la nécessité pour les dirigeants de toute association quelconque de toujours s'acquitter des devoirs de contrôle prévus par les statuts. Les dirigeants des Caisses Raiffeisen effectueront toujours minutieusement leur travail de contrôle non par esprit de méfiance, mais pour bien remplir leur devoir, décharger leur responsabilité, et sauvegarder toujours les intérêts de l'association. — Les Caisse qui, à l'avenir ne se feront pas représenter à l'assemblée de la Fédération seront passibles d'une amende de Fr. 5.—.

Après avoir salué les délégués et remémoré la belle réussite du Congrès suisse de 1938, à Neuchâtel, le représentant de l'Union, **M. Bucheler,** reviseur, a parlé de l'importance de la Caisse Raiffeisen pour une saine organisation du petit crédit agricole et de la manière dont nos Caisses Raiffeisen doivent s'y prendre pour la pratique rationnelle du crédit hypothécaire. Les sociétaires utilisent de plus en plus les bons services de leur Caisse mutualiste lorsqu'ils ont besoin d'un petit crédit momentané. Ces avances ne se font pas seulement à des taux très bas, mais surtout aussi à des conditions de paiement bien adaptées à la situation du requérant. Mais depuis longtemps déjà les possibilités des Caisses Raiffeisen dépassent beaucoup la limite des besoins en petit crédit. L'argent du village, au village. Les Caisses ont parfois aussi abondance de capitaux, ce qui les amène logiquement et tout naturellement à traiter aussi les opérations hypothécaires du village. Pour nos institutions, gérées non par des techniciens, mais par des profanes de bonne volonté, il est ici de toute importance de s'en tenir à des formules simples et sûres, ce qui amène l'Union à préconiser partout l'introduction de la cédule hypothécaire. Si l'obligation hypothécaire était jusqu'ici plus connue et répandue dans le canton de Neuchâtel et la confection de ce genre d'hypo-

thèque quelque peu meilleur marché, la « cédule » par contre a le gros avantage de constituer un papier-valeur, un titre très net et clair dressé une fois pour toutes.

Cette journée des Caisses Raiffeisen neuchâteloises sera certainement fructueuse. Elle a été imprégnée d'un bon esprit d'entrain et de la volonté de chacun de contribuer à une administration impeccable de ces nouvelles œuvres de solidarité. On veut gagner et justifier la confiance de la population afin que nos Caisses soient considérées aussi un jour comme dignes non seulement de gérer l'épargne privée mais aussi les fonds de communes, de paroisses et de tutelles. L'idéal pour chaque Caisse n'est-ce pas en effet de devenir la Caisse solide et populaire du village ?

Nouvelles des Caisses affiliées

BIERE (Vaud)

Point n'est besoin, certes, de présenter aux lecteurs du « Messager » le beau village de Bière, connu dans la Suisse entière par son importante place d'armes.

Comme tout village qui se respecte, Bière possède naturellement aussi une Caisse Raiffeisen prospère et active, qui vient de terminer déjà son premier quart de siècle de fructueuse activité. Il y a 25 ans en effet que, à la demande de M. Eugène Ethénoz, le comité de la société de développement organisait le 15 mars 1914 une conférence pour renseigner les agriculteurs sur les « Caisses de crédit agricole ». A l'issue de cette causerie, un comité provisoire, composé de M. P. Jotterand, ancien syndic, Paul Burnier, voyer, R. Weitzel, pharmacien et Jules Caillat mettaient la chose à l'étude et quelque temps après la Caisse était fondée.

Le 31 mars dernier, à l'Hôtel des Trois Sapins, la Caisse pouvait commémorer ainsi, à l'occasion de son assemblée générale ordinaire, le 25me anniversaire de sa fondation.

A 20 .30 h. le président *M. Ed. Pittet*, directeur du service cantonal des Arsenaux, ouvrit la séance en souhaitant une cordiale bienvenue à une assistance d'une centaine de personnes, et en saluant spécialement le représentant de l'Union suisse.

Après lecture du procès-verbal par M. Corthésy, secrétaire, et la présentation par le caissier, M. Louis Croisier, fils, des comptes et bilan de 1938, M. le président Pittet présenta un magistral rapport jubilaire inspiré d'une très haute conception de la véritable tâche qui incombe aux dirigeants d'une Caisse d'épargne et de crédit agricole.

M. Pittet rappela tout d'abord les péripéties de la fondation de la Caisse. Il rendit particulièrement hommage aux 19 citoyens fondateurs et aux dirigeants de la première heure en évoquant spécialement les noms de MM. Weitzel et Meynet, président et caissier du début. La statistique des 25 premières années d'activité est un miroir fidèle de l'évolution économique de la contrée. Après des débuts modestes, la Caisse se développa graduellement pour arriver à la situation actuelle qui présente une stabilité donnant pleine confiance non seulement aux adhérents, mais à la population toute entière. Le nombre des sociétaires est de 142 répartis sur le territoire des deux communes de Bière et Berolles qui forment le rayon d'activité de la Caisse. En 1938, la Caisse a enregistré un roulement de fr. 3.1 millions constituant près de 3000 opérations. *La somme du bilan atteint actuellement fr. 964.898.—*. Pour la sécurité des sociétaires et des déposants, un fonds de réserve de fr. 60.252.— a été constitué au cours des années malgré les taux avantageux toujours appliqués. *En 25 ans, la Caisse a traité pour plus de 74 millions d'affaires sans jamais subir une perte.* Les dépôts d'épargne se montent à fr. 780.000 répartis sur 723 carnets. Résultat admirable de 25 ans de travail, de dévouement et de solidarité villageoise !

Après avoir parlé du passé, M. Pittet jette ensuite un regard vers l'avenir et exprime la volonté bien arrêtée des dirigeants d'observer toujours les principes éprouvés de Raiffeisen, spécialement en ce qui concerne la distribution et la surveillance des prêts et crédits. On étudiera toujours attentivement les demandes d'emprunt et seuls seront accordés les crédits qui s'avèrent rationnels et profitables économiquement aux requérants. On rend parfois davantage service en refusant un crédit qu'en l'accordant. Car ce n'est que sur la base d'une politique financière sûre et prudente qu'une Caisse Raiffeisen peut contribuer réellement au progrès économique et social de son rayon d'activité.

En terminant M. le président adresse des remerciements au dévoué caissier M. Croisier et rendit un hommage tout particulier de gratitude à Mme Croisier qui, durant la maladie de son mari, a assuré l'interim de manière impeccable, et au nom de la Caisse il lui remet des fleurs et une récompense tangible.

M. Ch. Besson, président du conseil de surveillance, donna ensuite connaissance de l'activité déployée par l'organe de contrôle et, comme le veut le Code fédéral, il fit à l'assemblée des propositions fermes tendant à l'adoption des comptes avec décharge et remerciements aux organes d'administration, résolutions que l'assemblée vota ensuite à l'unanimité.

Les membres des Conseils et le caissier qui étaient soumis à réélection conformément aux statuts furent confirmés par acclamations dans leurs fonctions pour une nouvelle période.

Après un court entr'acte au cours duquel la Caisse fit servir une savoureuse collation, *M. Besson*, juge de paix, fonctionnant comme major de table, donna la parole à *M. H. Serex* secrétaire adjoint de l'Union suisse, pour la conférence inscrite à l'ordre du jour.

M. Serex apporta tout d'abord à la Caisse les félicitations et les vœux du Bureau central qui se félicite de posséder également un birolan au nombre de ses collaborateurs. Puis l'orateur montra ensuite la Caisse Raiffeisen réalisant la décentralisation bancaire et organisant la défense économique et spirituelle de la campagne contre les vicissitudes des temps. On a la tendance aujourd'hui, dans tous les domaines, de recourir trop facilement à l'aide de l'Etat, alors que la réaction personnelle et la volonté d'entr'aide suffiraient souvent à surmonter la plus grande partie des difficultés. En rapprochant et en solidarisant les individus, en favorisant l'essor d'une classe agricole capable et forte, les organisations raiffeisenistes remplissent dans le pays une mission souverainement utile. La Caisse de Bière est en particulier une preuve admirable de ce qui peut être réalisé par le moyen d'un crédit agricole bien organisé et bien compris.

En terminant le représentant de l'Union remit à la Caisse jubilaire le diplôme pour 25 ans d'activité raiffeiseniste et il félicita chaleureusement les dirigeants et les sociétaires pour les beaux résultats obtenus.

Après un dernier verre de l'amitié, les sociétaires se séparèrent heureux de sentir leur Caisse forte et prospère et à même de procurer à l'avenir toujours plus d'avantages à ses adhérents.

CONFIGNON (Genève).

L'assemblée ordinaire du 5 mars 1939 revêtait une importance spéciale, puisqu'elle était placée sous le signe de 10 ans d'existence et d'activité fructueuse de la Caisse. Sauf quelques membres grippés, tous les adhérents assistaient à la réunion. M. le maire *J. Berthet* présida cette séance avec beaucoup de maîtrise. Il ouvrit les débats en saluant la présence de MM. Louis Chillier, secrétaire corporatiste et Ernest Bucheler, reviseur de l'Union suisse. Dans un substantiel rapport, le président fit ressortir les phases de l'activité et du développement de la Caisse au cours des 10 premières années. Comme les peuples heureux, la Caisse n'a presque pas d'histoire ; elle s'est développée normalement et sainement et les résultats obtenus sont réjouissants. Le nombre des sociétaires a augmenté de 14 à 42. *Les dépôts confiés (chiffre du bilan) ont passé de Fr. 10.000,— à la fin 1929 à Fr. 352.000,— au 31 décembre 1938.* Le roulement de caisse en 10 ans a été de Fr. 3 ½ millions. La Caisse dispose toujours de très grandes disponibilités, qu'elle parvient cependant petit à petit à utiliser sur place. *M. Charles Berthet*, en bon caissier, fut l'artisan du succès de la Caisse. Les dirigeants eurent toujours entre eux et avec la Caisse centrale des bons rapports d'amitié.

Au nom du Conseil de surveillance, M. le *curé Comte*, a donné lecture d'un magnifique rapport et sur sa proposition le bilan a été adopté. Il a été constaté avec satisfaction que tous les intérêts débiteurs ont été toujours promptement payés.

M. Bucheler, reviseur a salué et félicité les dirigeants et tous les raiffeisenistes de leur belle œuvre d'entr'aide et a parlé ensuite de la valeur matérielle et sociale de la Caisse Raiffeisen que devrait posséder chaque commune rurale. L'argent du village sert ainsi les intérêts directs du village. A Confignon, la Caisse Raiffeisen groupe des mutualistes de tous les milieux de la population et une grande compréhension se fait sentir pour une telle œuvre de solidarité.

M. Chillier, secrétaire des travailleurs de la terre encourage les raiffeisenistes à travailler toujours à l'épanouissement des belles idées de la coopération et de la corporation. *-ch-*

CORSIER-CORSEAUX (Vaud)

Cette Caisse comprend les trois communes de Corsier, Corseaux et Jongny dont le territoire va jusqu'au Léman et à la périphérie de la ville de Vevey, embrasse les vignobles des premiers confins du Pélerin pour s'étendre par les contrées agricoles des Monts de Corsier, jusqu'à la frontière fribourgeoise. Du fait de cette situation géographique, la Caisse groupe dans son sein, plus que partout ailleurs, des sociétaires de professions et de conditions les plus variées : agriculteurs, vignerons, maraîchers, artisans, ouvriers, employés et hommes de professions libérales. L'esprit d'initiative et d'entr'aide est iné chez cette population, aussi les coopératives diverses de la région sont-elles toutes très actives et prospères (coopérative de crédit, deux sociétés vinicoles, diverses sociétés et syndicats agricoles).

Pour fêter le 25me anniversaire de fondation, la Caisse avait convié ses sociétaires, le soir du 18 mars, à la Pension Beau Site s/Corseaux.

Après un simple mais copieux repas arrosé des meilleurs crus des Associations vinicoles de Corsier et de Corseaux, le président *M. Fritz Maillard*, inst. souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance, en particulier aux invités : délégués de l'Union suisse et de la Fédération vaudoise, députés et syndics du cercle, etc.

La séance administrative ordinaire fut rondement enlevée selon l'ordre du jour habituel : lecture du procès-verbal, présentation et adoption des comptes, réélections statutaires. Le résultat du 25me exercice a été brillant à tous égards et clôture dignement le premier quart de siècle d'activité féconde. Dans leurs rapports de gestion, les présidents des deux conseils ne se bornèrent pas seulement à commenter les chiffres mais ils établirent encore un expressif bilan moral de l'activité de l'institution. Celle-ci exerce discrètement une influence bienfaisante en favorisant l'épargne, ce qui se traduit non seulement par l'augmentation des carnets d'épargne mais encore par un amortissement toujours important des dettes, ce qui est aussi une forme d'épargne. La Caisse s'applique aussi avec succès à encourager et à stimuler les énergies individuelles et en veillant jalousement à ce que la bonne foi et la ponctualité président toujours à toutes les transactions elle joue un rôle éducateur des plus utiles.

Mais nous avons hâte de relater la *manifestation* jubilaire proprement dite.

Celle-ci fut introduite par un rapport historique fouillé et spirituel du président *M. F. Maillard* qui rappella les péripéties de la fondation de la Caisse le 7 mars 1914 à la suite de conférences faites par M. Gilliéron-Duboux, du Département de l'agriculture et M. Mounoud, pasteur. Après de modestes débuts dans les bruits de guerre la Caisse connut un rapide développement. *Elle groupe actuellement 192 sociétaires. La somme du bilan se monte à Fr. 1.347.800 et les réserves à Fr. 63.600.—.* Dès sa fondation à ce jour la Caisse a traité pour plus de 50 millions d'affaires. Les taux appliqués ont toujours été favorables pour les créanciers comme pour les débiteurs.

M. Maillard fit ensuite proclamer les noms des 21 membres fondateurs, auxquels il adressa un hommage spécial d'admiration et de reconnaissance. Quelques noms de collaborateurs disparus furent évoqués et une juste ovation faite ensuite à quatre citoyens qui font partie des organes dirigeants depuis 25 ans : *MM. Gustave Volet, Jules Volet, Paul Brunet et Ed. Brunet, caissier.*

Le rapporteur a aussi des mots cordiaux à l'adresse de l'Union suisse. La fête de ce jour — conclut M. Maillard — est avant tout une manifestation de confiance. Et puisse l'esprit raiffeiseniste de compréhension et d'entr'aide entre citoyens qui est à la source du magnifique développement de la Caisse dans le passé, de sa solidité dans le présent, lui permettre de réaliser à l'avenir encore de nouveaux succès.

M. Jules Volet, président du Conseil de surveillance évoqua ensuite avec beaucoup d'humour et finesse des souvenirs des débuts et des épisodes de la vie de la Caisse. Il se plaît à reconnaître la bonne volonté des débiteurs à s'acquitter de leurs obligations et l'esprit de collaboration des sociétaires et de toute la population. Il rend spécialement hommage au comité de direction et à son distingué et impartial président actuel M. F. Maillard ainsi qu'au toujours serviable et compétent caissier M. Ed. Brunet. Au nom de la caisse il remet à ces derniers un souvenir de jubilé.

Dans une charmante improvisation *M. Ed. Brunet*, député, caissier, parla des satisfactions intimes que lui procure l'accomplissement de sa tâche. Selon lui, le caissier de la Caisse Raiffeisen est un grand privilégié... il est en contact étroit avec la population dont il partage les joies et les peines ; il voit tout, entend tout ; il acquiert ainsi petit à petit une expérience des hommes et des choses qu'il peut mettre utilement en valeur pour le bien de tous et de chacun.

M. A. Simonin, membre du comité fédératif cantonal apporta ensuite à la Caisse les félicitations et les vœux de la Fédération vaudoise. Corsier-Corseaux figure parmi les plus importantes caisses du canton et a toujours fait honneur au giron vaudois. M. Simonin commenta ensuite de lumineuse façon l'activité des Caisses Raiffeisen vaudoises et souligna l'importance des principes éprouvés qui sont à leur base.

A son tour *M. Henri Serex*, secrétaire de l'Union, remercia la Caisse d'avoir bien voulu associer aussi le Bureau central à la fête de ce jour. Il félicita les dirigeants et les sociétaires des beaux résultats obtenus et au nom de l'Union remit à la Caisse le diplôme d'honneur pour 25 ans de sociétariat. Le Raiffeisenisme, développa M. Serex, c'est la synthèse des idées de démocratie, de solidarité, de responsabilité civique et de compréhension entre citoyens. Aussi son action est-elle particulièrement précieuse à l'heure actuelle pour le peuple et la patrie.

M. Curchod, syndic de Corsier, prit encore la parole au nom des autorités communales des trois villages pour rendre hommage aux services que rend la Caisse. Il salua tout particulièrement dans cette dernière la « banque du village » qui est en contact étroit avec la population et qui apporte le maximum de compréhension pour les véritables besoins de chacun.

Tous ces différents toasts furent naturellement généreusement applaudis et soulignés de bans vigoureux cependant que dans la salle les conversations se faisaient toujours plus animées. Et la réunion prit fin vers minuit par le chant du cantique suisse.

DARDAGNY (Genève)

59 convocations imprimées furent lancées pour annoncer la 7me assemblée générale de la Caisse de crédit mutuel de Dardagny.

Au soir du samedi 25 février, 42 membres se trouvaient réunis au Château. En outre, chacune des 5 sociétés était représentées par l'un des membres de la Caisse.

En ouvrant la séance, le président souhaite particulièrement la bienvenue à une dizaine de jeunes hommes qui ont accepté de devenir membres. Ils apporteront leur jeunesse, leur ardeur et bénéficieront de l'expérience des plus âgés ; ils seront aptes à reprendre les guides, le moment venu.

M. Georges Mermier, secrétaire, procède à l'appel et donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

M. Edmond Ramu, président du Comité de Direction, présente son rapport annuel. Il fait tout d'abord un large tour d'horizon et d'emblée oppose l'honnêteté et le travail qui sont à la base de notre activité aux puissances matérialistes qui semblent dominer notre époque. Dans la lutte que soutient tout agriculteur, M. Ramu distingue deux éléments : la lutte contre les forces et les ennemis naturels et la lutte avec le commerce dans la vente des produits. Le rapporteur avoue préférer le premier adversaire car « dame nature » a ses heures de bienveillance, témoin les récoltes satisfaisantes de 1938 que des gelées et un printemps trop sec ne laissaient pas espérer. Au milieu du désarroi politique et économique, la Caisse de Dardagny continue à prospérer et M. Ramu constate avec plaisir que les affaires financières de la Commune se concentrent de plus en plus autour d'elle.

En effet, *le bilan en augmentation de près de 100.000 fr s'élève à fr. 715.482,95.*

Les 1253 opérations donnent un mouvement général de 2.112.239,35. Le bénéfice net de fr. 2.617,85 porte à fr. 11.386,85 le montant des réserves. Tout en restant créancière de l'Union Suisse pour le 50 % du bilan, la Caisse a repris plusieurs créances hypothécaires, ce qui a amélioré le rendement des capitaux. La baisse générale des taux créanciers a permis de fixer de 3 ¾ à 4 ¼ le taux des prêts. L'épargne se développe normalement et l'augmentation du nombre des carnets prouve l'utilité de la caisse d'épargne au village. Le président exprime sa reconnaissance aux membres qui utilisent au maximum l'établissement bancaire qui est le leur et souhaite que chacun comprenne le devoir et l'intérêt qu'il y a à ne pas être que des demi-membres.

Après avoir remercié ses collègues des comités et le caissier en particulier, M. Ramu termine sur une note encourageante : « se confier en Celui qui, année après année, fait succéder les saisons et luire son soleil ».

M. Alfred Desbaillets, ancien Conseiller d'Etat, regrette dans une certaine mesure que la loi sur les banques impose au rap-

port du Conseil de Surveillance une certaine forme administrative qui ne permet guère la fantaisie. Le rapport constate l'exactitude des données des comptes et du bilan, la régularité de l'administration de la Caisse, l'esprit de saine collaboration qui anime tous les membres responsables et M. Desbaillets exprime au Comité de Direction et au caissier les vifs remerciements du Conseil de surveillance.

Avant de passer à l'approbation des comptes annuels, la parole est donnée au caissier. *M. Pierrehumbert* dit combien il a été sensible aux témoignages de reconnaissance qu'il vient d'entendre et manifeste son plaisir de travailler au milieu d'une équipe d'hommes animés du meilleur esprit d'entente cordiale.

Les comptes et bilan ne faisant l'objet d'aucune question, le caissier parle des Caisses Raiffeisen. Il évoque le temps où, il y a un siècle, les sociétés d'étudiants, de gymnastes, de tireurs, contribuèrent à créer l'esprit suisse. Cet esprit national que d'aucuns croyaient à jamais établi, doit être entretenu, vivifié. De nos jours, l'Union Suisse des Caisses de Crédit mutuel, avec ses 658 caisses affiliées, apporte sa pierre à la reconstruction de l'esprit suisse et confédéré.

Les comptes annuels prévoyant un intérêt de 4 % de la part sociale sont ensuite acceptés à l'unanimité.

M. Paul Gaillard communique l'excellente impression qu'il a remportée du congrès de Neuchâtel en 1938. *M. François Gros*, doyen des membres, dont on aime toujours à entendre les avis où éclate le bon sens, déclare : « La Caisse Raiffeisen est une bien bonne machine mais, pour qu'elle marche, il faut de bons mécaniciens. Eh bien, je peux dire que nous les avons et je les félicite ».

Au chapitre des propositions individuelles, *M. Edmond Ramu* profite de la présence de presque tous les chefs d'exploitation pour faire une suggestion dont la réalisation tout en étant extérieure à la Caisse serait conditionnée par elle. Il s'agit d'étudier la possibilité de créer une assurance-incendie communale. L'idée est favorablement accueillie et le Syndicat agricole, une semaine plus tard, a désigné une commission d'étude.

Tout en s'excusant de reprendre la parole, l'actif président du Comité de Direction développe ses idées sur les méthodes de culture et de conduite de la vigne. L'exposé était certes de saison et compléta d'heureuse façon, la causerie donnée récemment par M. le Dr Deshusses du laboratoire de chimie agricole.

Pour terminer, *M. Jules Dugerdil*, député-maire de Dardagny se réjouit de voir la place toujours plus grande que la Caisse prend dans la Commune et constate avec satisfaction que les dirigeants actuels sont ceux qui furent nommés lors de la création de la Caisse.

L'heure avance et pour satisfaire à un vœu exprimé, le Comité avait décidé de terminer la soirée plus familièrement autour du verre de l'amitié.

Et tandis que le caissier paie l'intérêt des parts sociales, les verres choquent, les conversations s'engagent, le président devient major de table et les chants glorifiant la terre et la patrie résonnent et portent leurs échos dans le vieux château. *G. P.*

ST-URSANNE (Jura Bernois)

Cette Caisse a eu sa cinquième assemblée annuelle et ses sociétaires ont pu constater avec satisfaction que l'exercice 1938 accuse une augmentation réjouissante et de ses membres et de son chiffre d'affaire.

Le Président du Comité de direction, *M. Xavier Marchand*, dans un rapport circonstanciel, releva l'activité de la Caisse et son développement. Le nombre des sociétaires est actuellement de 39, en augmentation de 11 unités. L'augmentation des dépôts est de 22.000 frs et le bilan atteint 90.413. Le roulement est de 153.000 frs. La Caisse rend de bons services dans notre contrée. Elle donne la possibilité de faire sur place toute opération de banque à des conditions très favorables et très sûres.

Dans un excellent rapport, *M. Léon Buchwalder*, Président du Comité de surveillance, fit surtout remarquer la bonne collaboration des deux comités. Le travail très sérieux fourni par ses membres assure à la Caisse et à ses déposants toute sécurité, avec la collaboration toujours précieuse de l'Union suisse à St-Gall. Les deux présidents adressèrent aussi des remerciements bien mérités au caissier *M. Diethlin* qui remplit ses fonctions à l'entière satisfaction de tous. Les comptes très bien présentés furent acceptés à l'unanimité. Le Président clôtura cette belle assemblée en recommandant les bons offices de la Caisse aux hésitants et à tous ceux qui peuvent avoir besoin d'un service bancaire.

E. G.

Extrait des délibérations

de la séance du Comité de direction de l'Union du 13 avril 1939.

1. Les formalités d'adhésion étant dûment remplies, les nouvelles Caisses Raiffeisen suivantes sont admises dans l'Union :

Bellegarde (Fribourg),
La Brévine (Neuchâtel),
Jussy (Genève).

Ces nouvelles fondations portent le nombre des Caisses affiliées à **661.** La fondation de nouvelles Caisses a été quelque peu handicapée cet hiver par l'épidémie de fièvre aphteuse qui, en maints endroits, a empêché toute assemblée et réunion.

2. Après étude approfondie des motifs à l'appui, l'approbation est donnée à **9 crédits à des Caisses affiliées,** pour une somme globale de Fr. 569.500,—.

3. La direction de la Caisse centrale présente le **bilan au 31 mars 1938.** La somme du bilan a augmenté de Fr. 3,4 millions depuis le 31 décembre 1938 et atteint Fr. 82,8 millions. Cette augmentation provient en bonne partie de nouveaux placements à terme des Caisses affiliées.

4. La direction de l'office de revision donne connaissance des principaux chiffres du **tableau statistique des Caisses affiliées au 31 décembre 1938.** La somme du bilan de toutes les Caisses est en augmentation de Fr. 30,3 millions et atteint 420,29 millions de francs. Développement record qui n'a été atteint jusqu'ici qu'en 1931. Le roulement a été de Fr. 758,3 millions, soit Fr. 113 millions de plus que l'an dernier. Le total des bénéfices, soit Fr. 1,01 million, a été porté aux réserves qui atteignent ainsi Fr. 15,17 millions.

5. Le Comité prend connaissance du rapport de la Société fiduciaire, sur le contrôle des comptes de 1938 de la Caisse centrale, revision générale faite en corrélation avec le Conseil de surveillance. Il est pris note avec satisfaction du résultat favorable de cette expertise.

6. **La situation du marché de l'argent** est examinée sous l'angle des événements internationaux. Le Comité de Direction constate que la Caisse centrale dispose de moyens liquides considérables qui lui permettent de garantir, quoi qu'il advienne, un service de paiement prompt et régulier. De cette façon, la thésaurisation de billets de banque et monnaie est injustifiée et inutile.

7. Le Comité prend connaissance de l'édition prochaine d'un ouvrage, en allemand, de M. le Dr Stadelmann, président du Conseil de surveillance de l'Union, intitulé : « Les Caisses Raiffeisen et la classe moyenne (Raiffeisenkassen und Mittelstand). Des remerciements sont exprimés à l'auteur.

Communications du Bureau de l'Union

A propos des malversations à la Caisse de La Roche. (Fribourg)

Etant donné les bruits, souvent fantaisistes, qui circulent dans la presse et dans le public au sujet de cette malheureuse affaire, nous tenons à préciser les faits de la manière suivante :

C'est à l'occasion d'une inspection effectuée à l'improviste par l'Office de revision de l'Union que des malversations ont dû être constatées dans la gestion du caissier de la Caisse de La Roche. Les détournements commis concernent en grande partie d'autres institutions que gérait également la même personne. Une partie du déficit constaté à la Caisse Raiffeisen est couverte par la garantie de bonne gestion et le reste par les réserves que possède la Caisse. Le capital social restera intact. L'Office de revision de l'Union a pris immédiatement sur place toutes les mesures utiles pour sauvegarder les intérêts de la Caisse et de ses membres. Un nouveau caisier a été désigné et est déjà en fonctions, de sorte que la Caisse poursuit son activité comme par le passé. **Si malheureuse que soit cette affaire elle n'entraînera donc absolument aucune perte quelconque ni pour les déposants ni pour les sociétaires de la Caisse Raiffeisen.**